Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le



ID: 045-200068278-20231128-2023218D2-DE

Nombre de conseillers : En exercice : 41 Présents : 33 Suffrages exprimés : 41

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le mardi 28 novembre 2023, à 17 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège communautaire, 42 rue des Prés Gris, 45 250 Briare, sous la présidence d'Emmanuel RAT.

Date de la convocation : le mardi 21 novembre 2023

Etaient présents : dans l'ordre alphabétique des communes

Christine PARMISARI (Adon), Jérémy NOËL (Autry-le-Châtel), Hubert POULAIN (Batilly-en-Puisaye), Hervé JACQUIER (Beaulieu-sur-Loire), Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire), Michel LECHAUVE (Bonny-sur-Loire), Véronique POULAIN (Bonny-sur-Loire), Christiane SERRANO (Bonny-sur-Loire), René THIEBAUT (Breteau), Evelyne BOURGOIN (Briare), Alain CHARMETANT (Briare), Philippe LE DEM (Briare), Dominique GIRAULT (Briare), Jacqueline LAURENT (Briare), Laurent LHOSTE (Briare), Kiné NIANG (Briare), Valérie VICHERAT (Briare), Pascal MUSLIN (Champoulet), Catherine BOURGOIN (Châtillon-sur-Loire), Catherine FORTIN (Châtillon-sur-Loire), Gérard GALFANO (Châtillon-sur-Loire), Catherine LETONNELIER (Châtillon-sur-Loire), Emmanuel RAT (Châtillon-sur-Loire), Nathalie DONY (Dammarie-en-Puisaye), Didier HOUDMON (Escrignelles), Jacques EUGENE (Faverelles), Pierre BODIER (Feins-en-Gâtinais), Dominique GEOFFRENET (la Bussière), Didier CROISSANT (Ousson-sur-Loire), Valérie CAILLAUT (Ouzouër-sur-Trézée), Denis GERVAIS (Ouzouër-sur-Trézée), Sylvie BLOUET (Saint-Firmin-sur-Loire), Blandine LECHAUVE (Thou) soit 33 conseillers.

Etaient absents:

Jacky HECQUET (Beaulieu-sur-Loire): pouvoir à Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire) Céline DESCHAMPS (Beaulieu-sur-Loire): pouvoir à Hervé JACQUIER (Beaulieu-sur-Loire) Pierre-François BOUGUET (Briare): pouvoir à Alain CHARMETANT (Briare) Frédéric GARDINIER (Briare): pouvoir à Denis GERVAIS (Ouzouër-sur-Trézée) Edwige SIGNORET (Briare): pouvoir à Valérie VICHERAT (Briare) Serge RAGU (Châtillon-sur-Loire): pouvoir à Gérard GALFANO (Châtillon-sur-Loire) Alexandre BRAGUE (Cernoy-en-Berry): pouvoir à Nathalie DONY (Dammarie-en-Puisaye) Audrey RUZZA (Pierrefitte-ès-Bois): pouvoir à Emmanuel RAT (Châtillon-sur-Loire) En présence de Bruno CROIBIER, Chef de poste du S.G.C. de Gien, et Sébastien PLOUCHARD, Conseiller aux décideurs locaux. Secrétaire de séance: Blandine LECHAUVE

Délibération n°2023-218

<u>BUDGET ANNEXE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE LES MYOSOTIS – DECISION MODIFICATIVE</u>

Le conseil communautaire est invité à adopter la décision modificative ci-dessous, afin de disposer des crédits nécessaires pour le versement des indemnités des candidats au concours de maîtrise d'œuvre et autres frais liés à cette consultation. Les crédits nécessaires sont obtenus par une subvention en provenance du budget principal.

Le conseil communautaire,

Entendu les explications ci-dessus et sur proposition de M. le Président;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative ci-dessous au budget annexe de la résidence autonomie Les Myosotis de l'exercice 2023 :

(suite de la délibération n°2023-218)

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le



ID: 045-200068278-20231128-2023218D2-DE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-1391 : Subv. d'inv Etat	0,00€	750,00€	0,00€	0,00
R-1312-1001 : CONSTRUCTION RESIDENCE AUTONOMIE BEAULIEU SUR LOIRE	0,00€	0,00€	0,00€	150 000,00
TOTAL 13 : Subventions d'investissement	0,00€	750,00 €	0,00€	150 000,00 €
D-2184 : Mobilier	750,00 €	0,00€	0,00€	0,00
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	750,00€	0,00€	0,00€	0,00€
D-2313-1001 : CONSTRUCTION RESIDENCE AUTONOMIE BEAULIEU SUR LOIRE	0,00€	150 000,00 €	0,00€	0,00
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00€	150 000,00 €	0,00€	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	750,00 €	150 750,00 €	0,00 €	150 000,00 €
Total Général	150 000,00 €		150 000,00 €	

Pour extrait certifié conforme, A Briare, le 8 décembre 2023 Le Président, Emmanuel RAT

Le secrétaire de séance, Blandine LECHAUVE

14 FEV. 2024

Date de transmission au contrôle de légalité : Date de mise en ligne :

14 FEV. 2024